

LE FRONT

Hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton en Acadie

Vol. 18, No. 12

Le lundi 7 décembre 1981

**Feuillet spécial sur la Fédération des étudiants
du Centre universitaire de Moncton
pages centrales**

Éditorial
La parole est à vous
page 4

Remorquage: sanction illégale
Commentaire en page libre

**Assemblée générale le mercredi 9 décembre à
13h00 au 163 Nursing**

Activités-Jeunesse laisse la Place aux Jeunes
Section en Acadie

SOMMAIRE

En Acadie	2
Éditorial	4
Page libre	5
Spécial FEUM	7
CKUM-MF	11
Entre autres	14
Sports et loisirs	15
Kacho	16

**derniere
heure
l'universite
n'appuie pas
le projet ckum
mf**

Espace

Place aux Jeunes

NDLR

L'article suivant est tiré du document "Historique, Synthèse et Recommandations du rapport Place aux Jeunes, une étude portant sur la jeunesse académienne du N.-B. dans les domaines de l'éducation, du Travail et des Loisirs. Nous vous présentons les sections intitulées Synthèse et Recommandations.

SYNTHÈSE

Introduction:

"Place Aux Jeunes" est une première étude d'envergure portant sur la jeunesse académienne dans les domaines de l'éducation, du Travail et des Loisirs. Réalisée par Actives-Jeunesse, cette étude constitue sans doute un effort louable de la jeunesse académienne d'en arriver à une meilleure connaissance des dossiers qui la touchent de près.

Ce document donnera le ton à une vaste campagne de sensibilisation afin de valoriser davantage la participation des jeunes Académiciens à toutes les phases de leur développement. À long terme, Actives-Jeunesse se donne comme but l'adoption d'un projet de loi reconnaissant à la jeunesse ses droits et responsabilités.

Le Jeune et l'Éducation: Notre société moderne exige de tous les individus que la composition de la capacité de s'adapter à des situations de vie complexes et, souvent, même instables. Dans ce contexte, l'École a un rôle capital à jouer en offrant au jeune une formation globale. Elle doit non seulement s'occuper de l'aspect intellectuel, mais également du développement affectif, social, physique, culturel et sexuel du jeune.

L'égalité des possibilités pour les deux sexes dans le domaine de l'éducation n'est pas encore chose assurée. L'École continue de perpétuer des stéréotypes (féminin et masculin) qui ne correspondent même plus à la réalité. Les manuels académiques, le choix des cours et les services d'orientation en sont largement responsables.

Le rapport dénote trois principaux problèmes quant aux programmes d'études dans les écoles secondaires du deuxième cycle. La division en voies (algèbre, moyenne et enrichie) devait, à l'origine, permettre à chacun de se développer selon ses propres capacités. Par contre, plusieurs étudiants se retrouvent dans la voie stérile alors qu'ils auraient les capacités de suivre facilement la voie moyenne. Une fois inscrits dans cette voie, leur choix de carrière devient soudaine-

ment limité.

Il existe un grand écart dans le choix de cours enseignés dans les dix-sept écoles secondaires du deuxième cycle. Ceci prive indûment les jeunes Académiciens et les écoles moins populaires de cours indispensables à leur épanouissement personnel et collectif.

Parmi les nouveaux cours en demande par les étudiants(es), notons l'éducation sexuelle qui est devenue une nécessité de nos jours. D'autre part, le système scolaire n'offre pas de cours préparant les jeunes à la transition école-travail. Avec l'avènement des écoles polyvalentes, l'humanisme du système scolaire devient de plus en plus urgente. Les jeunes sont trop souvent considérés comme des numéros. Le manque de communication et le peu d'importance accordée aux activités parascolaires ne font qu'aggraver cette situation. Si le jeune a accès à une école plus fournie du point de vue matériel, ce n'est pas le cas du côté humain et social. La reconnaissance de certains droits aux étudiants (parole, association, priés et les décisions) devient nécessaire afin de valoriser la participation des jeunes à leur propre développement.

Le Jeune et le Travail L'économie actuelle du N.-B. limite le nombre d'emplois disponibles et les jeunes en sont durement touchés. D'après les statistiques d'Emploi et Immigration Canada, 45% des chômeurs du N.-B. en janvier 1981 étaient des jeunes de quinze à vingt-quatre ans. Certaines statistiques démontrent aussi que le N.-B. est l'une des provinces les plus touchées par le chômage au Canada. En général, les taux de chômage régionaux sont plus élevés dans les régions à forte concentration académienne.

Les jeunes sont conscients que dénicher un emploi dans leur région est presque impossible et qu'ils devront probablement s'exiler vers d'autres régions et même d'autres provinces pour travailler. Cet exode massif de la jeunesse académienne porte durement atteinte à la viabilité de la société académienne d'aujourd'hui et pour les années à venir. Ne pas valoriser le jeune à travers un emploi convenable, les jeunes accèdent difficilement à l'autonomie et n'accroissent pas facilement le sens des responsabilités. Trop souvent, ils se complacent dans l'attente. Lorsqu'ils trouvent un emploi, les conditions de travail (salaires, chances d'avancement) sont souvent moins bonnes que les meilleures. Les emplois saisonniers de type marginal

laissent prévoir de longues périodes en chômage, et ceci, pour bon nombre de jeunes Académiciens.

Parmi les influences sur le comportement de la jeunesse, l'École, les employeurs et la télévision entrent directement en ligne de compte. L'École ne prépare pas le jeune à affronter les duretés du marché du travail. Les employeurs ne respectent souvent pas les conditions minimales d'emploi. L'horpe est difficile de croire que les jeunes Académiciens sont parmi les Canadiens qui écoulent le plus de télévision, et ce, même pas dans leur langue. Pour aggraver la situation, certains jeunes abandonnent l'école dû au manque d'intérêt et de motivation. Les cours spécialisés en technologie sont difficilement accessibles. De façon générale, les Académiciens accusent un retard dans ce domaine.

Une meilleure planification et un relancement de l'économie dans les régions académiques du N.-B. s'imposent pour ainsi améliorer le sort réservé à la jeunesse.

Le Jeune et le Loisir Le loisir est une dimension majeure de la qualité de la vie, c'est un facteur d'un rôle très important dans l'épanouissement de l'individu, des groupes et des collectivités. C'est pourquoi le mouvement nouveau aux Académiciens et ce n'est que depuis les années 60 qu'il y a une certaine reconnaissance des loisirs.

Parmi les intervenants en loisirs socio-culturels, les sociétés culturelles rejoignent avec difficulté les adolescents, si ce n'est par la présentation de spectacles rock ou folklorique. Certains comités de fêtes accordent une place aux jeunes dans l'organisation des festivités. En théorie, l'Écoute est la seule troupe pour jeunes. Du côté des municipalités, le socio-culturel n'existe presque pas.

En matière de sport, ce type de loisir est plus accessible aux jeunes. L'École et la municipalité offrent certains programmes à la jeunesse, même si ces programmes sont limités.

Le para-scolaire est d'une grande importance dans l'éducation des jeunes. Les étudiants participent à divers comités dans leur école, tels le Conseil des étudiants, les Activités-Jeunes, les comités sportifs, l'album souvenir, etc.

Comme passe-temps, l'écoute de la télévision vient en premier chez les jeunes Académiciens. Malheureusement, la situation d'État n'offre pas d'émissions sportives qui attirent les jeunes académiciens. Les lacunes en loisirs

socio-culturels et sportifs chez les jeunes sont expliquées par plusieurs facteurs: le manque de transport en commun; les horaires chargés des jeunes qui limitent leur temps libre; les coûts élevés des activités dans l'éducation, les sports et la culture; l'inaccessibilité des locaux; le manque de formation en arts et loisirs; la disparité linguistique; le sport axé sur la compétition et le problème du sexe; le manque de personnel et bénévoles.

Parmi les besoins des jeunes en loisir, le groupe par et l'aventure sont deux valeurs que recherchent les jeunes. Ils doivent avoir l'occasion de vivre leurs moments libres avec les autres jeunes pour ainsi se récréer ensemble.

Le jeune a besoin d'impliquer dans l'organisation de ses propres loisirs. Les divers intervenants en loisir doivent inviter les jeunes à participer activement à l'organisation des activités de loisir qui leur sont destinées.

A - Recommandations

Le Jeune et l'Éducation

- 1- Étant donné la diversité des emplois et le besoin toujours grandissant de pouvoir s'adapter à diverses situations de vie, nous recommandons que le Ministère de l'Éducation du N.-B. implante des programmes d'études visant une formation globale de la jeunesse personnelle, tout en visant sur l'humanisme du système scolaire des écoles polyvalentes.
- 2- Étant donné que le sixième existe toujours en milieu scolaire, nous recommandons que le Ministère de l'Éducation du N.-B. s'engage de façon générale à éliminer le sixième à l'école, notamment par la révision des manuels scolaires, du service d'orientation et du choix de cours.
- 3- Étant donné le changement continu des valeurs sociales, des nouvelles conditions du marché de travail et de l'importance accrue d'un service d'orientation à point, nous recommandons que le Ministère de l'Éducation du N.-B. offre un programme de recyclage continu aux enseignants en orientation afin de permettre à ceux-ci d'offrir aux étudiants un service mieux adapté aux réalités d'aujourd'hui.
- 4- Étant donné le manque d'uniformité dans les programmes d'études offerts dans les différentes écoles de la province, ce qui entraîne une privation de certains cours pour plusieurs

activités-jeunes



B - Recommandations

Le Jeune et le Travail

- 1- Étant donné l'ampleur du chômage chez la population académienne, et en particulier la jeunesse académienne, et les conséquences néfastes de cet état de fait sur cette même population, nous recommandons que les gouvernements du Canada et du Nouveau-Brunswick multiplient leurs efforts en vue de relancer l'économie des régions à forte concentration académienne du N.-B.
- 2- Étant donné que les conditions de travail sont très souvent inférieures à la moyenne en ce qui concerne le travail des jeunes, nous recommandons que le Ministère d'Emploi et Immigration du gouvernement du Nouveau-Brunswick voie à la définition et l'enforcement de règlements de base par rapport au travail des jeunes, et ce, en tenant compte des points suivants:
 - a) que les employeurs définissent clairement les tâches au début de l'emploi;
 - b) que les conditions minimales d'emploi soient respectées;
 - c) renforcer le respect du salaire minimum;
 - d) ajustement du salaire au travail accompli;
 - e) les jeunes doivent

étudiants, nous recommandons que le Ministère de l'Éducation du N.-B. fasse en sorte que les conseils scolaires puissent offrir un choix de cours plus élaboré dans toutes les écoles, sans distinction du nombre d'étudiants.

5- Étant donné l'importance d'une éducation sexuelle chez la jeune personne, nous recommandons que le Ministère de l'Éducation du N.-B. développe un cours traitant uniquement de l'éducation sexuelle destiné aux étudiants du secondaire deuxième cycle et enseigné par des personnes compétentes dans la matière.

6- Étant donné le manque de connaissances pratiques de la part des étudiants au moment de poursuivre leurs études post secondaires ou d'entrer sur le marché du travail, nous recommandons que le Ministère de l'Éducation du N.-B. développe un cours destiné aux étudiants du secondaire deuxième cycle qui leur permettraient d'acquies l'acquisition d'habiletés, telles que préparer un curriculum vitae, administrer un budget, négocier un emploi, développer le leadership et les méthodes de travail, pour ainsi faciliter la transition école-société.

7- Étant donné que les activités para-scolaires sont omniprésentes dans le milieu de la jeunesse, nous recommandons que le Ministère de l'Éducation du N.-B. intègre aux programmes d'études des

activités para-scolaires destinées aux étudiants du secondaire deuxième cycle.

EDITORIAL

La parole est à vous

La réunion générale de la F.E.U.M. le 9 décembre prochain est l'occasion pour tous(tes) les étudiants(es) d'évaluer le travail fait jusqu'à date par leurs représentants(es). L'importance que revêt une telle réunion n'est certes pas à négliger car c'est une forme de contact qui, malheureusement, ne survient pas assez souvent entre étudiants(es). Donc, on ne peut pas permettre de manquer un point de rencontre pareil.

Le travail effectué jusqu'à présent par la F.E.U.M. a été très prolifique. Mentionnons quelques exemples; marche à Frédéricton pour protester contre les coupures proposées dans le programme EPF (il est à remarquer qu'il n'y a pas eu de coupures dans EPF toutefois des coupures eurent lieu dans d'autres secteurs et la lutte doit maintenant être menée à ce niveau), coalition avec les étudiants(es) du Canada par l'entremise de la FCE (Fédération Canadienne des Étudiants), appui à différents organismes tel l'OMEP, formation d'une coalition entre les différents conseils étudiants de chaque faculté, et bien d'autres encore.

On voit donc que la F.E.U.M. a procédé de façon continue et qu'elle s'est impliquée à plusieurs niveaux. Néanmoins, la F.E.U.M. a besoin de savoir si, à la lumière de toutes ces actions, elle a répondu aux besoins des étudiants(es). De plus, il importe que la F.E.U.M. de savoir si elle peut aller encore plus loin, et la seule façon d'atteindre cet objectif est de justement demander l'opinion de la masse étudiante. Il en revient donc aux étudiants(es) de guider leurs représentants(es) sur les points qui leur tiennent à cœur.

La réunion générale sera donc un bilan ainsi qu'une mise au point sur toutes les activités étudiantes entreprises jusqu'à date par la F.E.U.M. Cette dernière veut ainsi démontrer qu'elle agit en fonction des intérêts étudiants.

Pour certains(nes) étudiants(es) se sera probablement le premier contact avec la F.E.U.M., pour d'autres se sera de voir ce qui en est avec cet appareil. Cependant, d'un côté comme de l'autre il faut demeurer objectif en ce qui concerne la F.E.U.M. On a vu par les expériences antérieures que pour certains il est plus facile de critiquer la F.E.U.M. pour ce qu'elle n'a pas fait plutôt que de voir ce qui a été fait. Ce n'est pas ainsi qu'on améliore la cause étudiante.

On ne peut nier le fait que la F.E.U.M. a des améliorations à faire, tant au niveau de sa structure interne qu'au niveau de ses politiques. Pour qu'elle puisse faire ces améliorations il faut qu'on le lui dise et ce d'une façon constructive, car autrement il serait difficile de faire avancer le mouvement étudiant.

Ainsi le cheminement qui prend ce mouvement doit se faire à deux niveaux. D'abord il y a la population étudiante avec ses besoins, ses intérêts et ses revendications. Tout ceci doit nécessairement être canalisé et ainsi passer à un second niveau, soit l'élaboration de stratégies et la formulation de propos qui seront conséquents avec les intérêts manifestés.

La F.E.U.M. n'a donc pas pour fonction de s'imposer auprès des étudiants(es) mais plutôt de fonctionner avec eux. Toutefois,

aucun organisme ne saurait fonctionner sans avoir à la base un appui quelconque car c'est bien cet appui qui constitue la force même de l'organisme.

Il n'en demeure pas moins que plusieurs se seraient délégués face au manque d'organisation et de cohérence qui a été caractéristique de la F.E.U.M. pendant une certaine période de temps. Aujourd'hui cependant on peut dire que la F.E.U.M. a maintenu une certaine stabilité mais elle est loin d'être rendue au point culminant de son évolution car il y aura toujours de la place pour l'apprentissage.

Les tâches qui incombent à la F.E.U.M. sont parfois ardues et les pressions qui s'y attachent très lourdes car il faut tenir compte d'au delà de 2 500 étudiants(es). Ceci donc cohésion à l'intérieur de la F.E.U.M. ainsi que la formation d'un sentiment de solidarité au sein de la communauté étudiante.

On le répètera probablement pas assez souvent mais le fait est qu'ensemble les étudiants(es) peuvent faire face à presque n'importe quel obstacle et le surmonter. Toutefois, une attitude "d'esprit de clocher" et de "chacun pour soi" n'a jamais mené loin. Et le fait est encore plus vrai en ce qui concerne les étudiants(es) car dans bien des cas ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes.

Encore une fois mentionnons qu'il est important pour les étudiants(es) de prendre la parole lorsque l'occasion se présente. Autrement, comment deviner ce qui les tracasse. C'est à votre tour de parler!

Cyrille Godin

LE FRONT

Le journal LE FRONT est l'hebdomadaire des étudiants(es) de l'Université de l'Acadie à Moncton publié par la F.E.U.M. Il est situé au 190, rue Mansey, Moncton, N.B. E1A 3E9 et notre numéro de téléphone est (506) 858-4686 (4684 pour les interruptions).

LE FRONT veut être à l'avant-garde de la collectivité étudiante tout en couvrant les multiples intérêts particuliers des étudiants(es). Les opinions émanant de LE FRONT ne sont pas nécessairement celles de la Rédaction ou de la F.E.U.M.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au FRONT doivent être écrits proprement à double interligne, dans l'orthographe. Les auteurs doivent indiquer leur nom et numéro de téléphone afin que la rédaction puisse les contacter, si besoin il y a. Le droit à l'anonymat sera respecté si les auteurs en font la demande.

La rédaction se réserve le droit de retenir les articles, opinions, commentaires et autres qui: 1) ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut; 2) démontrent des idées à tendance extrémiste discriminatoire, c.à.d. sans fondement; 3) couvrent les deux sexes (homme ou femme); 4) sont obscènes (pornographiques et autres) ou les groupes d'extrême droite (personnes hétérosexuelles, personnes à faible revenu, etc.)

ÉQUIPE DU JOURNAL

Directeur	Cyrille Godin
Rédactrice	Carole Marchand
Distributeur	Serge Comeau
Photocomposition	Aline Gaudet
Responsable du montage	Daniel Robichaud
Responsable de la correction	Vivianne Roy
Photographe	Francine Roy
Mise en page	Jean-Guy Savoie
Michelle LeBlanc	
Rose-Marie Godin	
Correcteurs(trices)	Aline Robichaud
	Gisèle Colette

PAGE LIBRE

Remorquage: sanction illégale

Comme un jardin divers

L'Université de Moncton a été créée en 1963 par une loi provinciale qui depuis a été modifiée à trois reprises. C'est maintenant les articles 5 et 12 de cette loi que l'on attribue au Conseil des Gouverneurs un pouvoir de faire des règlements pour l'Université.

Ce pouvoir n'est toutefois pas illimité. Il existe un principe bien établi en droit qu'un organisme ne reçoit que le pouvoir que lui délègue la loi-mère. Ainsi, si l'Université de Moncton veut passer des règlements de circulation et stationnement sur le campus, ce pouvoir doit lui être octroyé par la loi-mère. Si la loi ne prévoit pas ce pouvoir spécifique de réglementation de la circulation et du stationnement, l'Université ne peut pas de sa propre initiative s'approprier d'un tel pouvoir. Telle est la situation de l'Université de Moncton, la loi constitutive ne lui attribue aucun pouvoir de réglementation de la circulation et du stationnement.

Le juge Hickman dans l'affaire *Keough v Memorial University* a décidé que:

1. l'Université doit avoir reçu le pouvoir de contrôler la circulation de la loi-mère
 2. l'Université devrait avoir un pouvoir de contrôle et réglementation de la circulation sur sa propriété mais un tel pouvoir ne peut lui être conféré que si la Législature le lui délègue clairement et spécifiquement.
 3. le pouvoir de faire des règlements n'inclut pas celui d'imposer des sanctions à moins qu'il en soit énoncé expressément.
- Il s'ensuit que l'Université de Moncton n'a reçu de la loi-mère le pouvoir de réglementation de la circulation et du stationnement, qu'elle ne peut passer de règlements à cet effet, ni exiger une amende pour la violation dudit "règlement".



soit le remorquage d'une voiture dite stationnée contrairement aux dispositions du "règlement". Mme Cameron, il y a quelques années, a justement fait remorquer sa voiture située sur le campus de l'Université de Moncton. Elle a poursuivi la compagnie de remorquage.

Le juge Murray a établi "*Cameron v Couchy et Moray* 32 NBR (2nd) 22" que le remorquage fait à la demande de l'Université de Moncton - par l'entremise de la Police de Sécurité - et sans le consentement du propriétaire de la voiture était aux risques de celui qui effectue le remorquage et non à ceux du propriétaire du véhicule. Si l'Université veut s'occuper des intrus, elle doit avoir recours à la police qui elle possède parfois une autorité statutaire de s'occuper des biens d'autrui. Il n'y a pas de preuve n'importe quel fait que ce soit des biens d'autrui.

De plus, il n'y a aucune preuve sur le campus indiquant que la voiture sera remorquée si le propriétaire stationne à cet endroit. Le juge Couchy dans l'affaire *Cameron v Moray* (supra) semble attacher de l'importance à cet élément d'avertissement, qui doit recevoir la

personne lorsqu'elle stationne sa voiture et non après qu'elle l'ait stationnée. Il n'y a aucun lien contractuel entre le propriétaire du véhicule et la personne qui la remorque, le propriétaire n'a jamais donné son consentement.

Nous présumons que le propriétaire de la voiture remorquée peut se présenter à la compagnie de remorquage et exiger le retour de son véhicule sans avoir à payer les frais de remorquage. Si la compagnie de remorquage refuse, le propriétaire peut demander à la Cour d'ordonner à la compagnie le retour de la voiture et d'exiger des dommages-intérêts pour la perte d'usage de sa voiture.

Il ne va pas sans dire que même si l'Université de Moncton avait reçu expressément le pouvoir de réglementation et de contrôle de la circulation et du stationnement, elle ne pourrait pas, de ce fait, nier à un individu le droit à une audience devant un tribunal compétent lorsqu'il verrait remorquer sa voiture d'une manière que l'individu considère injustifiée et sans raison valable.

Sous toutes réserves, Ginette Theriault, d'après les recherches d'Euclide LeBourillier, Étudiant(e) en droit

Salut! Je m'exécuse de prendre ton temps mais j'ense qu'il faut que tu m'écoutes parler quelques lignes... As-tu remarqué la drôle d'atmosphère dans laquelle on vit sur le campus? Tout le monde se serre la censure, on sait où se "garcher", y en a même un gang qui ont dû faire un acte dégradant pour se dire qu'ils n'étaient plus des numéros!!

Que faites-vous sur le campus à part étudier pis enregistrer ce dans qu'on veut vous spécialiser? Ça vous arrive de faire l'amour au lieu de baisser bêtement? Faut-il le crier encore longtemps qu'il faut s'aimer les uns les autres?

Je ne vous cache rien quand je vous dis que nous sommes en pleine crise économique! On se serre tous la ceinture, mais on s'amusons au travers de ça! Pas en tout! Rien que du Disco pour nous taper encore plus sur la crâne: comme si on nous tapait pas déjà assez la tête avec les travaux, les examens, pis les exposés! Je respecte le Disco, mais ça assomme le monde qui connaît ça la variété! Danser c'est la cure de tout plein d'énergie stagnante - garchez-vous les airs! C'est se froter sur des corps étrangers au nôtre, c'est prendre conscience physiquement de l'existence des autres, des beaux mâles, des belles femelles qui ne demandent qu'à plonger avec toi par les genoux, par les mots, par les regards! C'est magique! Sensuel! Y a d'autres choses à faire que de s'endormir avec une bête pleine dans les mains un vendredi soir à Moncton, hein?

On ne fait que subir l'oppression d'un système basé uniquement sur la promotion (sans savoir la carotte qui fait avancer l'âne). La gratification artificielle j'en veux pu et je vous en veux pas, mais ça ne vous aide pas à vous enlever de l'oppression du fascisme administratif dans vos loirs! L'administration c'est un bel outil, mais pas un mode de vie! Y a pas de problème: des comptes y

faut en faire, les gens y faut qu'ils sortent du Kachô à 2h30! Mais est-ce que ça peut se faire sans harcèlement physique? Y a-tu quelque chose de plus oppressant que de voir six gilets beiges autour de toi se presser pour te faire badtrapper jusqu'à temps que tu sortes? J'ai été jaune pis le monde y sortait sans que j'aie à faire ce qu'ils font! Des compétitions de culturisme y s'en fait sûrement au niveau inter-universitaire, alors les "mâles", si vous avez quelque chose à prouver c'est l'occasion ou jamais! J'ense qu'on l'a fait voir des fois, pis on vous aime ben! Mais arrêtez de prendre le monde pour du bétail. Sacrement! Pis c'est des cours le lendemain, ben l'avais juste à pas travailler, c'est tout. Viens pas me tanner avec ça! Mod quand j'vas là c'est pour m'amuser, pas pour vous entendre brailler!

C'est drôle aussi comment y a trop de monde en même temps qui travaillent! J'en ai vu des bars, de toutes les sortes, de toutes les places, mais j'en n'ai jamais vu avec autant de sécurité: personnellement et avec ben du monde on trouve que trop ça entraîne la violence! (les trous au Kachô)... On est assez grands pour savoir se tendre ensemble, pas s'amusar sans toute cause. Non? On peut l'arranger pour qu'il soit beau notre trou... Le potentiel est là, on a essayé de l'enterrer, mais je pense que le feu renait de ses cendres et j'ai y espoir que les Académiciens ne se laissent pas mourir... Il y a

Acadie Love
Marc Déchêne
cheval
P.S. Ma job de disque jockey le vendredi soir je l'aime, pis j'veux pas changer.

OK!
XXX
*gros bees

REP
KACHO

tout plein de gens intéressants, qui chantent, dansent, peignent, aiment, sculptent, dessinent, potissent, bref qui font toutes sortes de choses pour vous plaire, pour vous distraire, pour vous amuser, moi j'étais intéressé à voir la faire connaître, pour pas cher, y viennent d'icelle! 1755 c'est pas c'tannée que c'est né pis si on veut qu'il y en aille d'autres, ça pas en écoutant du disc qu'on se la faire pousser... pis ces gens-là y pouvaient avoir d'autres autres! Cet été des germes ont éclo! D'autres autres germes en route! Le Kachô c'est le tournant de l'Acadie Francophone, on se laisse-tu envahir par les Anglais pis leur pastiche. J'affirme qu'il y a moyen de faire vivre un monde qu'on veut étouffer, tout en faisant des vœux...

En tout cas tu pourrais constater par toi-même que y a du monde qui se remplit les poches de salaires au dépend de tes quelques sous, ça a assez duré. Le Kachô y vide pis terre, on fait le monde, ça va à bon marché, comme ça tout le monde en aura pour son argent et on pourra s'amuser en adultes civilisés et non pas comme des porcs qui savent pu où est-ce qu'ils vont...

Acadie Love
Marc Déchêne
cheval
P.S. Ma job de disque jockey le vendredi soir je l'aime, pis j'veux pas changer.

OK!
XXX
*gros bees

REP
KACHO

Lettre envoyée à M. Gilles Long

Centre universitaire de Moncton
Moncton, N.B.
E1A 3E9

À qui de droit:

Ayant eu à commenter l'application de certains règlements administratifs de l'Université de Moncton, j'ai cru bon de faire une recherche de nature juridique pour vérifier le pouvoir de l'Université

d'édicter de tels règlements. Suite à cette recherche, j'exprime de sérieux doutes sur la validité de certains règlements; entre autres ceux qui visent la circulation et le stationnement sur le campus, (pouvoir d'ordonner le remorquage des automobiles)... Il est bien établi en droit qu'un organisme subordonné à une loi constitutive, à savoir l'Université de

Moncton, tire ses pouvoirs, privilèges et compétences de la loi qui la constitue. Autrement dit, c'est la loi constitutive qui fixe les domaines que l'Université pourra réglementer; c'est dans cette loi qu'elle puise ses pouvoirs de réglementations. Après avoir lu la loi constitutive et ces amendements, je suis convaincu que cette loi a pas accordé à l'Université de

Moncton un pouvoir d'établir des règlements pouvant contenir des dispositions de nature pénale, comme l'imposition d'amendes, pas plus qu'elle n'a accordé le pouvoir d'écarter le droit d'un individu de s'en remettre aux tribunaux de droit commun en cas de violation d'un statut ou de la Loi sur le campus.

Il est clairement établi en

droit que la loi peut conférer de tels pouvoirs, mais elle doit le faire de façon expresse et dans une formulation qui ne laisse planer aucun doute. Je me permets de vous citer un passage de Maxwell en the Interpretation of Statutes, 11th ed. p. 230:

"If the subject is deprived of his right to resort to the courts of

law of his country, it must be by express enactment and not by implication."

Je termine donc cette lettre, en vous suggérant une révision de votre autorité de réglementation et ceci en vue d'améliorer ce qui me paraît être une source de problèmes potentiels. Toujours prêt à collaborer, Euclide LeBourillier

LE KACHO...

*Cher M. le Rédacteur,
Je vous remercie très
humblement un exposé oral
présenté dans mon cours de
français.*

*Mais, professeur m'a
encouragé de vous le
présenter, mais l'idée
ne m'était pas venue.
Lundi j'ai lu LE FRONT. La
"page libre" est devenue une
page de critiques envers le
Kacho. Donc j'ai senti le
besoin de devenir la voix, au
milieu du tapage négatif,
qui exprimerait l'attitude
positive que nous (ma
"gang" aussi bien que
grande partie de l'école) nous
sentions envers le Kacho.
Donc, à la fin, j'inclus ma
"défense du Kacho".
C'est à vous à juger si c'est
aussi intéressant pour valoir
l'imprimer.*

Cynthia Maillet

Sans les personnes d'une
charge lourde d'études,
l'étudiant universitaire
ressent le besoin de
s'éloigner des chiffres et des
théories qui menacent de
l'étouffer. Le jeudi soir
arrive, il a terminé ses
devoirs (ou, au moins,
presque...) et étant fier de
soi-même, il se reconcentre
en allant au Kacho.

J'ai tellement une grande
variété d'intérêts qu'il y en a
pas un seul que je connais
très bien. Donc, j'ai choisi
de parler d'un intérêt
personnel que quelques-uns
d'entre vous peuvent
comprendre. C'est le
Kacho, et plus en particulier
le Kacho au jeudi soir.
Le Kacho, c'est une salle
au sous-sol de l'édifice
Taillon, un lieu tenu forté-
blement éclairé.
L'atmosphère, plutôt
détendue, tous les jeudi soir
le Kacho devient un disco-
nouveau-veuve. Les tables
sont repeuplées pour
accommoder la foule de
danseurs, la musique et les
lumière percent l'obscurité
et la boisson coule librement
des bars. À dix heures le
jeudi soir, le Kacho est plus
qu'un lieu, il devient un vrai
phénomène.

Moi, je fréquente souvent
le Kacho et une de mes
raisons (j'en ai plusieurs),
c'est pour étudier ce
phénomène. Le Kacho
devient presque un monde de
fantasmes pour ceux qui le
fréquentent. Danser au
Kacho te donne un
sentiment de libération -
libération du temps,
libération des contraintes

"sociales". L'obscurité, la
brume de fumée servent à
embrouiller la réalité, dans
un sens figuratif aussi bien
que dans un sens physique.
La jeune fille peut rêver
quand elle danse parmi ses
amies et les lumières
éblouissantes. Elle n'est
peut-être pas une princesse,
mais au moins pour une
soirée, elle peut imaginer
autrement. Les jeunes gens
qui s'installent pour
cavalierement observer les
filles n'oseraient pas les
regarder plein dans les yeux
à la lumière du jour. Au
Kacho, tu et ce que tu veux
être - et le lendemain, tu
peux retourner à ta vie
quotidienne en laissant la
soirée et ton "faux"
personnalité disparaître
dans le passé. Le Kacho,
pour quelques heures au
moins, te libère des
nécessités, des devoirs de la
vie - de toi-même.

Donc, le Kacho sert à
nous distraire de notre vue
de tous les jours. Mais il faut
se demander, est-ce que c'est
vraiment un moyen
conscient de détente? Le
tapage, le bruit, l'illusion
qui sont le Kacho ne nous
permettent pas de nous
éprouver vraiment. C'est
une distraction, une évasion

du vrai sens du mot.
Avant de s'attacher trop
fortement à ce type de loisir,
il faut se rappeler que le
Kacho anime l'illusion du
bonheur, mais ne fait rien,
pour réellement l'accomplir.

Si tu es insatisfait ou
écœuré de ta vie quoti-
dienne, le Kacho ne change
rien... mais te permet de
vivre un rêve un peu de
temps.

Car la vérité, c'est qu'on
ne va pas au Kacho pour
s'évader seulement des
ennuis de la vie - mais pour
s'évader de soi-même. Je
réside un danger, car ayant
s'écarter de soi, c'est
parfois difficile de se
retrouver...

et en défense du Kacho...

Depuis que j'ai fait cette
présentation au cours de
français, j'ai réfléchi plus
longuement au sujet du
Kacho. J'ai discuté avec un
ami à propos des problèmes
administratifs et financiers
qu'a subis le Kacho depuis le
début de l'année. Nous
sommes arrivés à la
conclusion que le Kacho
remplit un besoin fon-
damental de l'étudiant
universitaire. Malgré la
conclusion de ma présenta-
tion, qui pourrait paraître
un peu moralisatrice, je
pense que le Kacho est
nécessaire, même indispen-
sable à notre bonne santé
mentale et émotionnelle.

Peut-être que parfois la
musique est un peu moins
qu'excellente et peut-être le
Kacho n'est pas le modèle
utopique d'une besogne bien
managée. Mais - il faut
l'apprécier pour ce qu'il est -
un endroit à nous-mêmes,
où nous pouvons retirer du
quotidien, où nous pouvons
nous découvrir l'un et
l'autre, à nos aises, c'est la
raison fondamentale de
l'existence du Kacho. Le
Kacho à toutes les semaines,
ce besoin est rempli.
Le Kacho a d'ailleurs
pour nous.

Lâchons pas.

**ENFIN LA COOP ÉTUDIANTE
A SA CHARTE!
POUR EN SAVOIR PLUS LONG
SUR LES FUTURES
ACTIVITÉS DE LA COOP,
VIENS À LA PROCHAINE
RÉUNION
LE MARDI 8 DÉCEMBRE
À 19H30 AU 390 TAILLON**

Activités académiques et para-académiques

On qualifie fréquemment
la communauté étudiante de
l'Université de Moncton
comme étant amorphe et
manquant d'implication.
On reproche aux étudiants
de ne pas s'initier
suffisamment à l'intérieur
des regroupements et des
activités mis à leur
disposition. Plusieurs dits
ou on retrouve toujours la
même élite dans nos
organismes étudiants.
Il ne faudrait pas prendre
le mot "élite" comme en
designant certains individus
plus éveillés intellectuel-
lement que d'autres mais
plutôt comme un groupe
d'étudiants qui étendent
leurs priorités sur autre
chose que le simple succès

académique.
Peu d'étudiants sont
conscients du fait qu'il est
tout aussi important et
quelque fois davantage,
pour le développement
physique, intellectuel et
mental de l'individu, de
prendre part à des activités
para-académiques que de
se consacrer uniquement à
ses cours.

Contrairement à la
croyance populaire, ces
deux secteurs d'activités
peuvent très bien être
jumelés. La plupart du
temps, ils se complètent
efficacement, le secteur
para-académique favorisant
l'apprentissage de concepts
vus en classe et vice-versa.
Plusieurs répondront à

ces affirmations que leur
séjour à l'Université n'a pas
été profité pour ceux qui la
participation à des activités
para-académiques mais
pour l'obtention d'un
diplôme universitaire avec le
meilleur succès possible.
Ceci évidemment afin
d'améliorer leurs chances de
se faire offrir un emploi.
Mais que cherchent
vraiment les employeurs?
Quel genre d'étudiants
désirent-ils posséder dans
leur entreprise?

Des étudiants qui
maîtrisent parfaitement des
concepts théoriques ou des
techniques qui ont eu la
chance d'expérimenter ces
concepts lors de leurs
activités para-académiques?

Lesquels seront les plus
aptes à répondre aux
besoins de l'employeur?

L'expérience de plusieurs
étudiants démontrent que
les activités académiques et
para-académiques peuvent
faire un heureux mélange et
plus d'augmenter les
chances des étudiants
d'atteindre leurs aspirations
de carrières.

Tout dépend du choix
individuel de l'étudiant et de
son habileté à identifier ses
priorités.

Claude Bergeron

Messe spéciale pour Noël

Messe spéciale pour Noël, le samedi 12 décembre à
minuit à la Chapelle (316) de l'édifice Taillon.
C'est l'occasion d'être Noël ensemble avant le départ
pour le congé des Fêtes. Venez vers 23h30 pour chanter
les chants traditionnels de Noël.

Les messes auront lieu aux heures régulières soit le
samedi soir à 19h00 et le dimanche matin à 11h00 pour
ceux et celles qui ne pourraient pas assister à cette messe
spéciale.

Horaires des messes pendant la période des Fêtes de
Noël et du Jour de l'An:
- le jeudi 24 décembre à 21h00;
- le vendredi 25 décembre à 11h00;
- pas de messe le samedi soir 26 décembre
- le dimanche 27 décembre à 11h00;
- le vendredi 1er janvier à 11h00;
- pas de messe le samedi soir 2 janvier et
- le dimanche 3 janvier à 11h00.

Avis à tous les étudiants

Afin d'assurer à tous ses étudiants le droit d'être
éduqué et d'être servi en français, l'Université de
Moncton a établi, il y a quelques années, un
ensemble de règlements régissant l'usage du
français sur ses campus (cf. LE FRONT du 13
octobre 1981) et mis sur pieds des comités
linguistiques dont le rôle est de collaborer à
l'application de ces règlements.

C'est pourquoi nous invitons tous les étudiants
du C.U.M. qui se sentent injustement en
matière linguistique, qui ont des plaintes
concernant la langue utilisée dans les cours, les
examens, les manuels de classe ou dans les
différents organismes ou services du campus, d'en
faire part au président du comité linguistique du
C.U.M., M. Hector Haché (bureau 319-2
Administration).
Votre collaboration sur cette matière est très
importante.

Le Comité linguistique du C.U.M.
Vincent Bourgeois
Léopold Laplante
Charles-A. LeBlanc
Roland Viger
Louis Fournier
Hector Haché
Marlene Ruel
Louis Gird

**Loto
CKUM-MF**

numéros gagnants tirage 4 décembre

2 3 6 8	\$500	3 0 4 7	
1 9 5 6	\$200	5 7 1 4	
4 9 6 3	\$100	4 7 0 3	\$15
5 6 9 6		1 5 4 7	
5 5 3 4		2 2 8 6	
5 9 0 1	\$75		
3 6 0 5			

F.E.U.M.

Centre social,
pour quand?

Frais de scolarité de
\$3 000.00 en 82-83



La Fédération canadienne
des étudiants:
Qu'est qu'on fait là?

Sénat académique:
Semaine d'étude
raccourcie!

De combien la prochaine hausse

Au milieu des années '60, le gouvernement avait négocié avec les dix gouvernements provinciaux sa participation, sur une base financière, à l'éducation post-secondaire. Les années changent et ne se ressemblent guère! Voilà que dans les années '80, il parle de retirer son aide à l'éducation post-secondaire et qui en souffre le plus? Les petites universités. Et sur qui prennent-elles revanche? Sur les pauvres étudiants!!!

La C.E.S.P.M. (commission d'enseignement supérieur aux provinces maritimes) avait recommandé une hausse des frais de scolarité pour trois années consécutives, de 1979 à 1982.

Et comme de raison, l'université a suivi à la lettre les recommandations de la C.E.S.P.M. En 1979, les étudiants paient environ \$600.00. En l'espace de trois ans, il eut une hausse d'environ 50% des frais de scolarité. Ce qui veut dire que, cette année, on doit déboursier un montant de \$900.00 sans la cotisation étudiante. Normalement, on devrait avoir satisfaction par rapport à ce qu'on paie mais ce n'est pas le cas. Bien sur, la C.E.S.P.M.

n'a pas recommandé au ministère des prêts-bourses d'indexer les prêts-bourses au coût de la vie et à l'augmentation des frais de scolarité. On pourrait se dire, les trois ans sont finis, ils vont nous laisser tranquilles pour un bout de temps! Belle farce!!! La C.E.S.P.M., selon quelques bonnes rumeurs, recommande encore une fois une autre augmentation et de 12%. Ce qui veut dire qu'en septembre prochain, on payera environ \$1,058 avec la cotisation étudiante et ils ont encore oublié de nous enlever des prêts-bourses d'augmenter ceux-ci.

On pourrait croire que le fédéral va prendre pitié de nous! une autre farce! Dans le dernier budget fédéral, ils ont omis de couper dans l'éducation post-secondaire, en apparence. Ils ont agit subtilement, en pensant qu'on ne verrait rien. Ils se sont trompés.

En 1972, le gouvernement fédéral avait mis sur pied un programme de "Développement de la garantie des recettes" pour les provinces.

Au Nouveau-Brunswick on consacrait la majorité du financement de ce programme à la santé et à

l'éducation post-secondaire, qu'on surnomme le programme "EPF".

En 1980-81, le gouvernement du N.-B. a reçu 100 millions pour le programme "EPF". Le problème c'est que le gouvernement du N.-B. en a dépensé que 75 millions environ. Où est passé le reste? se demande le fédéral. La politique du fédéral est d'aider aux provinces en instaurant des programmes et le N.-B. s'amuse à en égarer une partie.

Si les provinces ne dépensent pas le montant qu'elles reçoivent, à ce moment-là, elles ont juste à s'organiser pour payer leur propre programme. Ce qui veut dire que le fédéral menace de couper ce programme et cela aura des retombées, et sur qui...

Revenons à nos moutons! Quelles repercussions cela va-t-il avoir sur les frais de scolarité?

C'est comme une maladie contagieuse qu'on attrape et qu'on ne peut plus se débarrasser.

Le fédéral coupe le programme "EPF" au provincial, le N.-B. coupe sur le budget de l'éducation post-secondaire, le budget se trouve réduit, ce qui veut

dire que l'université doit restreindre ses dépenses en coupant sur nos services, sauf que elle, au lieu de se restreindre seulement qu'à couper, elle va en profiter pour hausser les frais de scolarité. Donc le fédéral coupe, la C.E.S.P.M. avait déjà recommandé une augmentation. On pourrait payer jusqu'à \$3,000 pour 1982-83.

Nous autres là-dedans on doit rien dire, rien faire! Attendre le jour où l'éducation post-secondaire sera gratuite. On va attendre longtemps.

Ce qu'il faut, c'est s'attaquer à la bonne cible. L'université, oui, mais le gouvernement. Comment! c'est pas une seule personne qui va réussir, mais c'est grâce à tout vous autres, si nous réussissons! et en s'alliant aux autres universités. "L'union fait la force."

Pour savoir par quel moyen y arriver, quelle stratégie employer, j'ai besoin de ton aide, je t'attends pour connaître les idées là-dessous le mercredi 9 décembre au 163 Nursing!

À bientôt,
Carole Marchand
Organisatrice pour le Comité des frais de scolarité



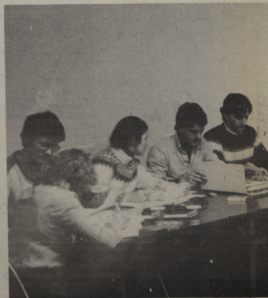
FRONT - Cyrille Godin



CKUM - Richard Nolin



affaires académiques André LeBlanc



AVIS DE CONV

ASSEMBLÉE G

Salut,

Par la présente, à une réunion g F.E.U.M. qui au décembre 1981 de l'édifice d

Ordre du

1. Ouverture de l
2. Nomination de dent(e) et du taire d'assemble
3. Lecture de l'avi tion et adoptio du jour
4. Compte rendu et politiques de jusqu'à date
- La Fédér dienne des
5. Rapport des co A. Centre Soc B. Frais de C. Garderies
6. Sénat Académ — Calendrier
7. Autres
8. Levée de l'asse

Bre
Secrétaire

Un centre social???

Bonjour ami(e) étudiant(e),
Nous voulons, par la présente, t'informer que l'idée du centre étudiant est encore vivante. Le verra-t-on bientôt...?

Est-ce réaliste d'y penser, et encore plus, d'en parler? Quels sont les moyens à employer pour y arriver? À qui servira-t-il? Que va-t-on y trouver?... Qu'en penses-tu?

Si tu veux le savoir, viens en discuter le mercredi 9 décembre, lors de l'assemblée générale des étudiants du Centre universitaire de Moncton.

Irène Arseneau
Pour le comité de coordination du centre étudiant



C.P.E. - François Marfette

INVOCATION

E GÉNÉRALE

nte, je vous invite
générale de la
aura lieu le 9
à 13h00 au 163
du Nursing.

du jour

de l'assemblée
on d'un(e) prési-
du (de la) secré-
emblée

l'avis de convoca-
option de l'ordre

endu des activités
es de la F.E.U.M.

te
édération Cana-
des Étudiants

es comités
Social

de scolarité
es

démique
rier universitaire

assemblée.

Brenda Côté
étaire Général



Publiée - Jamal Keheli



Brenda Côté, secrétaire général



Yves Boire, affaires administratives

Rapport des activités et politiques de la F.E.U.M. jusqu'à date

En bien le temps s'écoule vite et nous voilà déjà près de Noël. Si on retourne au début du semestre jusqu'aujourd'hui pour voir ce que la F.E.U.M. a fait, la liste est relativement longue. C'est pourquoi il est impossible d'énumérer toutes les activités en détails et surtout sur l'aspect interne de la F.E.U.M. Il s'agit donc de regarder les activités principales entamées depuis le début septembre.

Au début de l'année, les étudiants(es) se sont vu accueillis par la F.E.U.M. Un kiosque d'information était présent à l'inscription et les membres du conseil d'administration ont eu la chance de discuter avec les étudiants(es). Suite à l'inscription, la F.E.U.M. a tenu une soirée sociale (disco) au Kachoo.

Un des objectifs que la F.E.U.M. s'était fixés était un de vouloir être plus disponible et accessible à la masse étudiante. Des efforts ont été faits à ce niveau. Il y eut quelques réunions de coalition entre les conseils étudiants et la F.E.U.M. depuis le début de notre mandat. De plus, la F.E.U.M. a organisé une soirée sociale pour tous les conseils étudiants ainsi que les directeurs(trices) des comités. Cette soirée a été un succès et a permis à la F.E.U.M. de se faire connaître ainsi que d'assurer un échange entre les étudiants du campus.

Et encore au même sujet, l'encore LeBlanc, directeur aux affaires académiques, a fait le tour des facultés pour rencontrer les conseils. Il est certain que ces efforts ne sont qu'un début mais il faudra poursuivre ce travail plus près.

En terme de coalitions, la

F.E.U.M. a fait un pas de l'avant cette année car elle travaille de près avec les universités des provinces atlantiques depuis le début. Ceci nous permet de se mettre au courant des politiques en ce qui concerne l'éducation en plus de recevoir beaucoup d'information et de ressources sur les problèmes et affaires qui touchent les étudiants des universités de partout.

J'ai eu l'occasion d'assister à plusieurs réunions avec nos confrères et consoeurs et il est certain qu'on a beaucoup d'intérêts communs. Si on jette un coup d'œil sur l'événement du 30 septembre, où c'est que 7 000 étudiants ont débarré partout dans les provinces atlantiques (il y en avait plusieurs de Moncton), tout ceci a été possible grâce à la coordination de la coalition des universités. De plus, cet initiative a encouragé les autres étudiants du Canada et pas longtemps après, 12 000 étudiants de l'Ontario et 150 000 du Québec ont manifesté. Ces pressions ont été une victoire pour nous, on a réussi à contraindre les coupures fédérales.

Le 28 novembre, j'ai assisté à une autre réunion à Halifax et il fut décidé d'organiser un forum le 16 janvier. L'objectif de ce forum est de regrouper les étudiants des provinces atlantiques afin d'échanger et de discuter sur les différentes politiques qui touchent l'éducation. Ce forum sera ouvert à tous alors on risque d'avoir une journée intéressante.

En ce qui concerne les autres politiques de la F.E.U.M., CKUM-MF a certainement été un de nos dossiers principaux. À cet égard, on peut facilement

voir que le projet s'en va bon pied et que la réalisation se concrétise de plus en plus.

La F.E.U.M. s'est également penchée sur la question de Via Rail. J'ai siégé sur le comité de la ville au nom de la F.E.U.M. et j'ai certainement représenté le point de vue des étudiants. Il est vrai que cette bataille n'a pas été gagnée au complet mais en faisant l'analyse des tactiques du comité, il est évident que la faiblesse principale fut au niveau du manque de publicité et de sensibilisation auprès de la population en général.

Encore là, il faudrait l'analyser de plus près. La F.E.U.M. a pris une position officielle d'appuyer l'Organisation Mondiale pour des écoles primaires (OMEPE) car elle reconnaît le besoin urgent des maternelles surtout quand on considère le nombre d'étudiants(es) en éducation qui sont obligés d'aller travailler à l'extérieur à cause de l'absence d'emploi au Nouveau-Brunswick.

Il y a aussi le Sénat académique qui nous concerne, surtout au sujet du calendrier universitaire. La F.E.U.M. demande toujours aux conseils étudiants de se pencher sur la question et d'amener leur feedback. À la réunion générale, les membres de la F.E.U.M. devront se prendre une position officielle sur l'affaire du calendrier universitaire.

LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTS

Lors de sa réunion régulière du 7 octobre 1981, le conseil d'administration de la F.E.U.M. a voté en faveur de devenir membre éventuel de la F.C.E.

Membre éventuel veut seulement dire qu'on n'est pas obligé de payer une cotisation immédiatement à la F.C.E. et qu'on a tout au moins le droit de faire passer un vote large ou un référendum.

La F.C.E. est un moyen d'attacher les étudiants du Canada pour se prononcer d'une voix unanime pour faire valoir les besoins et les intérêts communs. Elle permet aux différentes universités de se rencontrer, d'échanger sur plusieurs points et de leur donner une orientation claire sur le mouvement étudiant ainsi que les priorités au niveau national. Elle offre des différentes ressources. Ceci est avant tout un point de vue documentation que du point de vue services (voyages, conférences, etc.).

Alors il est évident que la F.C.E. nous offre réellement un moyen et des mécanismes efficaces pour faire avancer le mouvement étudiant.

Pour terminer, je vous demande fortement de réfléchir sur ce que la F.E.U.M. a fait. Amenez vos suggestions, commentaires, réactions à la réunion générale. C'est vous qui êtes les membres et de plus, l'instance suprême de votre organisme étudiant.

Votre présence à la réunion générale ne fera que faire avancer la F.E.U.M. dans ses activités et politiques.

Il est important qu'un mandat clair soit défini pour la période 1981-1982 et que la F.E.U.M. soit au courant des préoccupations et besoins de la masse étudiante.

Alors, venez tous à la réunion générale.

LA F.E.U.M. C'EST NOUS AUTRES!

À bientôt,

Brenda Côté

Le nouveau calendrier universitaire

Chers étudiants et étudiantes,

Je profite de ce numéro spécial du FRONT pour prendre l'opportunité de communiquer avec vous. Il est difficile pour moi de vous rejoindre ces temps-ci car vous êtes très occupés avec les travaux et la préparation des examens. Je profite de cette occasion aujourd'hui pour vous entretenir du sujet suivant: le nouveau calendrier universitaire tel qu'adopté par le Sénat académique le 12 novembre 1981 pour 1982-1983.

Vous n'êtes pas sans savoir que notre semaine d'étude a été supprimée du calendrier universitaire pour la première session pour être remplacée par deux jours de lecture libre. De plus, l'on rajoute une période consacrée aux examens à la fin de la session d'automne et d'hiver. Nous avons donc une plus longue année

universitaire mais avec une semaine d'étude de moins.

Comment le Sénat académique peut-il nous présenter un tel "bargain"? Si l'on se réfère à ce qui existe aux autres universités des provinces maritimes, on remarque que la plupart des universités ont la rentrée en septembre un peu plus tard et la fin de la session est environ la même que pour notre institution. La seule différence est que notre université offre habituellement une semaine d'étude. Pour l'an prochain, la rentrée se fera à peu près la même date, la fin de la session à la même date mais cette fois-ci sans avoir une semaine d'étude.

Il est très important pour nous de prendre conscience de cette situation. C'est en étant informé et en ayant une conscience collective que nous pouvons remédier à cette situation, bien

entendu, si cette situation ne vous convient pas. C'est en ayant cette ligne de pensée que j'invite toute la population étudiante à être de la partie lors de la prochaine réunion générale de la F.E.U.M. qui aura lieu le 9 décembre 1981. Avec votre présence, nous serons dans la possibilité, s'il y a lieu, de connaître votre position en plus de vos commentaires au sujet du nouveau calendrier universitaire et autres problèmes académiques qui existent au Centre universitaire de Moncton.

En attendant de vous voir assister à cette réunion en grand nombre, bon courage dans le sprint final de la session.

André LeBlanc
Directeur aux aff. acad. et
représentant étudiant au
Sénat académique



C.K.U.M.-MF
CO-OP
F.E.U.M.
KACHO
LE FRONT

**La F.E.U.M.:
c'est nous autres**

Arrière financière
Révisions
éducation
Comité
masse
étudiants

Assemblée générale de tous les membres

Le mercredi 9 décembre 1981

À 13h00 au local 163 - Nursing

**Tous les étudiants du Centre universitaire de Moncton en sont membres et
ont droit de vote**

**Ca vaut la peine,
c'est vous autres les membres**

SAMEDI LE 5 DÉCEMBRE, le Conseil des Gouverneurs de l'Université de Moncton s'est réuni et ont pris la décision suivante:

Appui à ce jour de l'Université de Moncton pour CKUM: L'Université a aidé à monter ce poste.

PROPOSITION: Que l'Université de Moncton s'engage à maintenir son appui à CKUM comme elle l'a toujours fait, mais, qu'à cause des risques financiers, elle ne peut donner son appui au projet CKUM-MF tel que présenté.

Vote secret 16 oui 2 non, commentaire du directeur général de la radio:

Après réunion avec les directeurs de la radio, voici l'interprétation que l'on donne à cette décision:

Cette réponse n'est qu'une couverture, qu'une porte de sortie qui sert à camoufler les raisons réelles de cette décision. La direction du Centre Universitaire de Moncton ne veut tout simplement pas donner aux étudiants et à la communauté académique, la chance de s'unir ou de communiquer par l'entremise d'un média d'information. Ils ne veulent pas mettre en jeu l'intégrité et la réputation de l'université.

La raison que le Conseil des Gouverneurs a évoquée, soit le risque financier ne tient tout simplement pas debout puisqu'ils n'ont pas voulu expliquer clairement ce qu'elle comportait.

De plus, nous nous devons de dénoncer la procédure que la direction de l'U. de M. a suivi pour veiller à ce que le Conseil des Gouverneurs prennent cette décision négative.

En septembre, cette même direction a appointé deux administrateurs du CUM à étudier le projet CKUM-MF soit M. Gilles Nadeau (directeur des Services aux Étudiants) et M. Arthur Girouard, (directeur des Services administratifs).

Ce qui est le comble, c'est que ces deux messieurs n'ont pas écrit de rapport final et ce d'après notre représentant du Conseil des Gouverneurs, M. Gérard Lavallée. Ils ont soumis un RAPPORT VERBAL au comité exécutif du Conseil des Gouverneurs.

Présentement, la direction du CUM a beau jeu pour prendre les décisions concernant les étudiants, car les étudiants n'ont pas les moyens de s'informer sur les enjeux qu'ils devront vivre et n'ont pas les moyens de prendre les décisions qui les touchent directement.

De cette façon le CUM n'a pas à affronter les contestations qui pourraient immerger si les étudiants étaient réellement informés de leurs droits et de la situation véritable. La plupart du temps la direction du CUM ne fait aucune consultation auprès de la masse étudiante et ne tient pas compte de ses recommandations.

La direction du CUM n'a jamais voulu que le projet CKUM-MF se réalise. Elle l'a bien démontré depuis que ce projet a été mis en branle.

L'année dernière, elle s'est abstenue de donner leur appui lors de la présentation du projet au CRIC.

En aucun temps, elle nous a offert les services de ressources humaines importantes qui travaillent sur le campus et qui sont payés en partie par les étudiants.

La direction du CUM a laissé traîner sa prise de position face au projet jusqu'à épuiser toutes les ressources des étudiants.

Si la direction avait RELIEMENT voulu que CKUM-MF voit le jour, elle l'aurait appuyé moralement dès le départ. Son attitude a été très négative tout au long et elle n'a fait que chercher la bête noire qui serait le facteur déterminant pour sa défaite.

Leur décision est totalement mal fondée. L'Université de Moncton n'a absolument aucun risque financier à encourir. Ce sont les étudiants de notre centre Universitaire qui en ont totalement la responsabilité. Ils ont mis sur pied une compagnie "Les Médias Académiques Universitaires Inc." pour voir à la gestion de ce projet. C'est cette compagnie qui prend les risques financiers. Si un commerce décide de nous faire crédit, c'est qu'elle a confiance de se faire rembourser. L'Université a encouragé une fois décidé pour les étudiants de ce qu'ils devaient faire et cette fois ils ont été encore plus loin en décidant pour les commerçants ou organismes de

la région et d'ailleurs. L'Université s'est accordé un droit de veto sur les besoins des étudiants et ne cherche nullement à les aider à se développer.

L'Université ne tient tout simplement pas compte des besoins ou de la volonté des étudiants. Le principal personnage à blâmer dans tout ceci est notre supposé représentant qui est responsable du département "Service aux Étudiants". Encore cette fois-ci il a fait honneur à sa réputation en ne réussissant pas à s'affirmer auprès de ses employeurs et démontré clairement les besoins des étudiants. Ce n'est pas la première année que les étudiants critiquent la personne qui occupe ce poste essentiel à la communauté étudiante pour son développement et le respect de ses droits.

L'Université de Moncton va à l'encontre du but ou de l'objectif même de sa création qui est de favoriser le développement de la communauté académique. CKUM-MF serait un outil réel servant à favoriser le développement de la communauté académique et ceci n'a pas été considéré dans la prise de décision du conseil des Gouverneurs.

La communauté académique appuie le projet CKUM-MF et l'a démontré devant le CRIC, ceci nous avait permis d'obtenir notre licence de diffusion. La communauté a démontré son appui à ce projet car c'est un besoin réel pour elle. L'Université ne voit pas l'importance de fournir un trait d'union à tous les organismes qui essaient de percer dans la communauté académique et se faire entendre. CKUM-MF est un besoin réel pour les étudiants et la communauté académique.

La direction de l'U. de M. vient de démontrer qu'elle n'a aucunement un esprit d'innovation dans le développement communautaire. Pourtant plusieurs autres universités au travers du Canada ont permis l'établissement d'un tel outil de communication et de développement sur leur campus. On les a vu directement s'impliquer pour leur réalisation. Pire encore elle vient de démontrer qu'elle n'a aucune confiance dans ses étudiants, dans leur capacité. On peut alors se demander quelles entreprises voudront nous faire confiance lorsqu'on sortira de ce laboratoire intellectuel.

Les étudiants ont besoin d'une formation plus globale que celle qu'ils obtiennent actuellement sur le campus. L'acquisition des connaissances est certes primordiale mais l'élément essentiel est la perception que les étudiants se font de leur monde et l'utilisation qu'ils feront de leurs connaissances. L'élément humain est toujours notre base de travail, l'étudiant n'est pas une machine que l'on bourre de données et qui doit remettre un produit fini. C'est une personne humaine intéressée à participer au développement de notre pays et à apprendre le fonctionnement du système en place.

Les étudiants qui viennent étudier sur un campus universitaire le font afin de se préparer adéquatement à entrer dans le monde du travail. Ils devront assurer une relève forte au système dans lequel nous vivons et qui nous a tamié à besoin de ces énergies nouvelles.

Les étudiants peuvent s'attendre à se laisser endormir encore une fois. Pour contrer cette décision négative vis-à-vis les étudiants ils vont nous arriver avec leur centre social. Un centre social qui est demandé par les étudiants eux-mêmes vont payer la grosse part de la note en investissant le demi-million de dollars qu'ils ont réussi à mettre de côté. On peut se poser de sérieuses questions sur la considération qu'à une université vis-à-vis ses étudiants lorsque ceux-ci sont obligés de se payer eux-mêmes de tels services.

L'Université existe grâce aux étudiants et il est déconcertant de voir à quels niveaux ils situent leurs revendications.

CKUM-MF n'est pas un risque financier pour l'Université, ni même pour la communauté. Ce n'est pas un budget annuel de 100,000.00 dollars qui devrait faire peur à ces messieurs qui eux jouent avec des millions. Nous sommes comme tout autre entreprise, nous apportons de la création d'emploi et nous avons un impact communautaire ce que tout gouvernement cherche à encourager et subventionner continuellement.

Nous dénonçons le manque de considération qui est porté vis-à-vis la communauté étudiante et académique de notre région. L'Université va maintenant voir cette même communauté pour assurer leur financement mais ne tient pas à leur offrir les services dont ils ont besoin. De pas ses buts, l'Université se doit d'être au service de la collectivité et cette décision ne reflète pas cet état d'esprit.

Richard Nolin CKUM - MF

**LE DEPARTEMENT D'ART DRAMATIQUE
PRESENTE
AU STUDIO-THEATRE "LA GRANGE"
DE L'UNIVERSITE DE MONCTON**



**Bernadette et
Juliette
ou la vie, c'est
comme la vaisselle,
c'est toujours à
recommencer**

d'Elizabeth Bourget

LES 8,9,10,11,12 DEC. 20H.30

**BILLETS EN VENTE A LA CANTINE
DE LA FACULTE DE L'EDUCATION
ETUDIANTS \$1.50 AUTRES \$3.00**

Dans le cadre de son premier exercice pédagogique de l'année universitaire 1981-82, le Département d'art dramatique du Centre universitaire de Moncton présente la pièce d'Elizabeth Bourget "Bernadette et Juliette ou la vie, c'est comme la vaisselle, c'est toujours à recommencer".

L'auteur, Elizabeth Bourget, s'inscrit dans ce que nous pourrions appeler la "nouvelle génération" des auteurs dramatiques québécois. Dès sa sortie de l'École Nationale de Théâtre en 1978, où elle fut la première finissante de la section "écriture dramati-

que", Elizabeth Bourget réussissait à conquérir la faveur du public et de la critique en général avec sa première pièce "Bernadette et Juliette". Depuis, quatre autres de ses pièces ont été créées. Ce sont: "Bonne fête maman", "Le bonheur d'Henri", "Fais-moi mal juste un peu" et "Songe pour un soir de printemps".

Dans "Bernadette et Juliette", l'auteur dévoile avec acuité, quoique d'une façon simple et nuancée, les obstacles que la femme doit surmonter quotidiennement. Ces difficultés, elle les rencontre dans sa vie de couple, mais également dans ses rapports avec le monde



extérieur, que ce soit le professeur d'université, le patron, le metteur en scène, le directeur de la clinique populaire, etc. Ainsi, à travers le train-train de la vie quotidienne, elle est amenée à exprimer ses aspirations, ses contradictions, sa détermination et ses faiblesses, ses espoirs et ses déceptions.

"Bernadette et Juliette" c'est également deux jeunes couples qui vivent au rythme de notre société "moderne", avec ses événements heureux et malheureux qui alternent sans cesse et où, comme pour la vaisselle, tout est toujours à recommencer. La production du

spectacle est assurée par les étudiants du département et supervisée par les professeurs. La distribution comprend Sylvia LeBlanc, Jovette Cyr, Michel Dussault, Marcel Thériault et Jean Lambert. La mise en scène est signée par le professeur Grigore Pogonat.

Le spectacle commence à 20h30 et sera présenté à La Grange à partir du 8 décembre jusqu'au 12 décembre inclusivement. Les billets sont présentement en vente à la cantine de la Faculté des sciences de l'éducation et à la porte 30 matutels, avant chaque représentation.

SANTÉ ET SOCIÉTÉ

Les gelures

Rendu en décembre, il fait froid et l'on se prépare pour envisager la saison hivernale, qui est parfois longue et difficile. Un des problèmes de santé souvent rencontrés pendant cette saison est "l'engelure". Cette dernière se définit comme suit: "Lésion due au froid, siègeant aux extrémités des membres, parfois à la face et dont la gravité, l'étendue et la profondeur sont variables selon l'intensité du refroidissement." Souvent l'individu ne se rend pas compte qu'il s'est gelé une partie du corps puisqu'il ne la voit pas. Un premier signe à reconnaître est l'engourdissement de la partie affectée. À l'inspection, cette dernière apparaît pâle, insensible et raide; on peut même avoir de la difficulté à bouger le membre affecté. Pendant cette phase, il y a vasoconstriction des vaisseaux sanguins qui fait que la circulation est partiellement ou totalement inhibée. Les artères, d'engelures, où il y a thrombose grave; localisées, peuvent provoquer l'apparition des phlyctènes, (souventement de l'épiderme, rempli de sérosité transparente) et même de gangrène (mortification des tissus et leur putréfaction).

Il faut éviter de masser la région atteinte car ceci pourrait endommager les tissus. Employer de la chaleur directe comme par exemple, placer la région gelée près du four ou l'immerger dans l'eau chaude, est dangereux car ceci accroît le métabolisme et augmente les besoins sanguins de cette région. Le traitement d'urgence serait de demeurer dans une pièce chaude (se garder au chaud) et prendre des boissons chaudes; l'alcool est parfois recommandé. On déglace la région atteinte le plus rapidement possible en l'immergeant dans un bassin d'eau tiède ou encore en l'enveloppant dans une couverture chaude. Lorsque la partie commencent à dégelier, on la remue délicatement. À ce moment, la douleur peut être plus

forte. S'il se forme des ampoules, s'il faut éviter de les perforent afin d'éviter les infections. Il est important d'éviter de porter des chaussures serrées, qui pourraient alors réduire la circulation aux pieds et favoriser les engelures. Une façon d'éviter les gelures est de porter des vêtements chauds pendant les journées froides! Vu que c'est mon dernier article avant le congé de Noël, je profite de l'occasion pour souhaiter à tous de Joyeuses Fêtes et "reposez-vous bien!"

Gisèle Michaud
Se, infirmière
(Tel: 382-8471)

Bibliographie:

- Shafer, Sawyer, McCuskey, Beck, Soins infirmiers en médecine et chirurgie. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1973, page 266.
- Garnier et Delamare, Dictionnaire des termes techniques de médecine (Librairie Maloine S.A. Editeur, 1976).

L'enfant maltraité et négligé

L'enfant maltraité physiquement ou sexuellement de la part de ses parents ou tuteurs est de tout âge, mais le risque de blessures graves ou d'infirmités plus élevé chez les enfants de moins de six ans.

Les signes sont:

- apparition fréquente de meurtrissures ou blessures importantes
- fractures d'os
- marques de brûlure
- autres blessures qui restent sans explication adéquate
- blessures à la tête

Un enfant dont les parents ou le tuteur ne répondent pas adéquatement aux besoins fondamentaux est considéré comme un enfant négligé.

Les signes sont:

- degré élevé de sous-alimentation
- vêtements inadéquats

- infections chroniques
- rejet émotionnel
- manque de surveillance adéquate de la part des parents.

Les parents ne sont souvent pas conscients des conséquences de leur comportement envers leurs enfants. Sélections sont souvent le résultat de fortes pressions émotionnelles, financières et sociales sous lesquelles vivent ces parents ou ces familles. Ces personnes deviennent souvent des meilleures personnes lorsqu'elles prennent les mesures nécessaires pour remédier à leur situation.

La loi sur le bien-être de l'enfance du Nouveau-Brunswick exige que tout parent qui croit qu'un enfant a été maltraité, soit physiquement ou mentalement, se doit de communiquer avec un bureau du

ministère des Services Sociaux.

Les travailleurs sociaux essaient d'aider les parents à occuper des enfants. Ils font souvent appel à d'autres ressources dans la communauté. La plupart des parents veulent être de bons parents et veulent bénéficier de l'aide offerte.

Le ministère des Services Sociaux est d'avis qu'il est préférable de laisser les enfants avec leurs parents naturels et de retirer l'enfant que dans des cas exceptionnels.

Le numéro des Services Sociaux à Moncton est 858-2600. A plus tard!!

Donna Lynn Steeves,
Lise LeBlanc,
Mary Baxter,
Comité de prévention
Se. Inf.

ENTRE AUTRES

Le Père Noël: Mythe ou réalité?

DIMANCHE LE 13 DÉCEMBRE
20h00 à 22h00

A C.K.U.M.
STEVEN BOYCE ET LOUIS GIARD
PRÉSENTENT...

"LE PÈRE NOËL: MYTHE OU RÉALITÉ?"
(une émission spéciale dans le cadre des Fêtes de Noël)

Lors de l'émission, pendant la première heure, il y aura des entrevues avec:

1. un lutin qui travaillait dans la ligne de fabrication des jouets pour M. Noël.
2. une petite fille de 4 ans (elle nous dira ses pensées sur le Père Noël).
3. M. J. Compté Toux: le directeur des finances pour Père (avec lui nous examineront le budget 1981-82)
4. plusieurs individus sans bon sens...

Il y aura plusieurs entrevues surprises et des discussions et des preuves qui vous aideront à savoir si M. Noël existe vraiment.

Aussi, pendant la première heure de l'émission, nous recevrons les reportages "en direct" de notre reporter en direct, M. Jean-Maurice Filoux. J.-M. sera posté "un peu partout" pour interviewer les gens de la rue.

Pendant la deuxième heure, il y aura le "Grand débat": Les croyants et non-croyants du Père Noël s'affronteront en studio pour se débattre!

En gros, ce sera une émission spéciale à ne pas manquer à C.K.U.M. le dimanche 13 décembre.

N.B. - Pendant ces deux heures, les émissions qui sont habituellement diffusées seront annulées mais le contenu musical des émissions annulées sera quelque peu gardé.

N.B. - Tous les appels téléphoniques seront acceptés. Si tu veux donner ton opinion sur la question de l'existence du Père Noël ou simplement discuter de l'état mental d'un des réalisateurs de cette émission, "Soit le bienvenue!"

Sincèrement (en riant),
Les réalisateurs



Bonjour étudiant(e). Le semestre tire à sa fin, n'est-ce pas? Tu es sûrement préoccupé(e) par tes travaux et la préparation de tes examens. Toutefois, tu prends le temps de lire ton journal étudiant et te l'en félicite. De cette façon, tu vas pouvoir te tenir au courant de tout

ce qui se passe aux Loisirs socio-culturels et particulièrement au niveau des ateliers. Les ateliers de l'"automne 81" tirent à leur fin et tu n'as pas pu participer. Ne t'en fais pas, on se prépare à leur offrir la possibilité de le faire durant "l'hiver 82", soit au second semestre.

À ce stade-ci, je tente d'obtenir des renseignements et diverses opinions quant aux ateliers qui pourraient susciter le plus d'intérêt chez les étudiants durant le prochain semestre. Si tu as suivi un atelier et aimerais me donner des commentaires à ce sujet, tu peux me téléphoner (858-4161) ou tout tout simplement me venir au 410-Tailon.

Mon but principal est de rendre les ateliers aussi agréables et

enrichissants que possible pour chacun d'entre vous. Si tu désires me suggérer de nouveaux ateliers, j'en suis sûr, j'invite à le faire le plus tôt possible.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les animateurs et les participants qui ont contribué à la bonne marche des ateliers durant "l'Automne 81". Je vous suggère aussi de garder l'œil ouvert dès le début janvier afin d'être au courant des ateliers qui seront offerts au second semestre.

Sur ce, je te souhaite de bonnes vacances reposantes et divertissantes mais n'oublie pas de revenir. Je compte sur toi.

Au plaisir de te servir

Colette Bacon
Responsable des
Ateliers 81-82

Ouverture de postes à la F.E.U.M.

- 1 - Directeur(trice) du comité des fêtes
- 2 - Contrôleur(euse) du comité des fêtes

Ces deux postes sont ouverts pour les fêtes d'hiver (2ième) semestre 1981) et d'automne (1er semestre 1982).

La mise en candidature est ouverte depuis le jeudi 3 décembre 1981 jusqu'au 11 décembre à 15h00 inclusivement.

Les élections auront lieu à la première réunion régulière du 6 janvier 1982 (après Noël).

Pour plus d'information (tâches, ou adresses) contactez-nous à la F.E.U.M. au 858-4484 ou à la maison de la F.E.U.M.

Brenda Côté
Secrétaire Générale

Entre autres!

Il y aura, comme prévu, un transport aller-retour, Moncton-Edmundston, dans les temps des fêtes. Les personnes intéressées peuvent acheter leur billet au casse-croûte de la Faculté d'administration. Pour plus d'information communiques avec Marc Pelletier au numéro 855-6422.

SPORTS ET LOISIRS

La panique

Suite aux articles publiés récemment dans les chroniques sportives de l'Évangéline, on a eu droit à plusieurs commentaires (avec ou sans déclarations de l'instructeur des Aigles Bleus, Jean Perron). En effet, les joueurs avaient perdu une avance de 6-2 pour finalement arracher un verdict nul de 7 à 7. Que peut-on lire en premier le lendemain matin dans l'Évangéline: "Perron écorché". Écorché du fait que son équipe n'avait pu protéger une avance de 6-2?

Au lieu de tenter d'être objectif dans ce verdict nul, l'instructeur démolissait certains de ses joueurs en y allant avec des propos controversés. Je ne pense

pas que Perron doit traîner Gaudet et Sanfaçon de "homers" (surtout le lendemain d'une joute où Sanfaçon avait fait 3 passes) afin de les motiver à mieux jouer. Je ne pense pas non plus qu'il doit se mettre à la recherche d'un gardien de but régulier parce que les deux gardiens actuels (en l'occurrence Fortier et Larouche) ont connu un mauvais match. En ce qui concerne Fortier, instructeur des Aigles, semble oublier qu'il a propulsé l'équipe à un championnat canadien. Et qui dit que la gloire est éphémère. Le bouton de panique est pressé un peu trop rapidement par les admirateurs des Aigles ainsi que par leur

instructeur. Il ne faut surtout pas oublier que ces joueurs ont d'autres obligations que jouer au hockey et que certaines difficultés sont tout à fait normales dans une saison. Le point le plus important à atteindre est sans aucun doute un juste milieu entre le hockey et les études. Lorsqu'un joueur doit faire face à une "bourrée" de travaux et de tests et en même temps doit se concentrer sur le hockey, ça devient très difficile et il est tout à fait normal que l'un des deux en souffre. Donc ce n'est pas en faisant des déclarations fracassantes qu'il gagnera la "confiance" de ses troupes. Il ne faut pas se leurrer, les joueurs

des Aigles sont tout de même bien humains et ce n'est pas à cause d'une défaillance passagère que l'on doit pour autant paniquer.

Remarque que cette lettre n'est pas écrite dans le but de plaindre ou défendre les joueurs des Aigles Bleus mais bien pour démasquer une injustice flagrante. En tentant d'être un peu plus objectif, on n'a qu'à remarquer la performance des Aigles lors du tournoi à Montréal. Il est préférable que les Aigles connaissent des difficultés maintenant qu'à la fin de l'année. Moins sur leur chance pour remporter la finale nationale...

Un amateur "éveillé"

Les Aigles Bleus

Les Aigles Bleus ont trois parties à jouer d'ici Noël, mais la partie qui saura attirer le plus de partisans de hockey interuniversitaire est celle de mardi prochain.

Les Mounties de l'Université Mount Allison seront alors les visiteurs pour la rencontre qui aura lieu au Colisée de Moncton.

On se rappelle que les deux équipes ont joué une partie magistrale l'autre la semaine dernière. Le compte final était de 5 à 5. Plusieurs partisans de Moncton et Sackville attendront sans doute la partie de mardi avec enthousiasme.

Mais avant la partie contre les Mounties, les Aigles Bleus participeront à deux autres rencontres importantes. Vendredi, ils voyageront à Fredericton afin de faire face aux

Tommees de l'Université Saint-Thomas.

Dimanche, recevront les Huskies de l'Université Saint-Mary's à l'Aréna J.-Louis Lévesque dans le cadre de la saison régulière. La partie débutera à 14h00.

Jean Perron, l'instructeur des Aigles Bleus, est plutôt mécontent du jeu des membres de son équipe.

Les Aigles Bleus ont battu les Axemen de l'Université Acadia 7 à 2 samedi soir, et dimanche ils menaient la partie 6 à 2 à la fin de la deuxième période. Mais les Axemen n'ont point tardé à riposter avec cinq buts en troisième vingt pour enfin s'assurer un match nul 7 à 7.

Perron était loin d'être satisfait de la performance de ses joueurs lors de la partie dimanche.

Mt. Allison Mounties vs Les Aigles Bleus de l'U de M

le mardi 8 décembre 1981 à 19h30 au Colisée de Moncton

Admission:

Adulte \$3.00
Étudiant(e) \$2.00
Enfant \$1.50 (moins de 12 ans accompagné d'un parent)

Un autobus fera la navette entre la Résidence LaFrance et le Colisée de Moncton à compter de 18h45 de même qu'après la partie pour transporter les étudiants de l'U de M.

Les étudiants de l'Université de Moncton sont admis gratuitement à cette présentation de la carte étudiante.

Ballon-balai intra-mural

CLASSEMENT

Équipe	PJ	PG	PP	BP	BC	Pts
Burns	6	6	0	34	4	6
Select	6	4	2	19	22	4
Iles	6	3	3	15	9	3
Drogue	6	3	3	10	14	3
Sciences	6	2	4	7	13	2
Génie	6	0	6	3	25	0

COMPTÉURS

NOM	BUTS	ASS. Pts	
Dean Whalen	10	3	13
Denis Savoie	7	4	11
Roland Daigle	2	8	10
Gilbert Losier	6	2	8
Jocelyn Gagné	5	2	7
Guy Bernier	5	3	8
Daniel Gallant	3	3	6
Jean-Luc Landry	3	3	6
Daniel Michaud	4	1	5
Etienne Thériault	3	2	5

Résultats précédents

Sélect - 1 vs Burns - 11

Génie - 0 vs Iles - 7

Drogue - 0 vs Sciences - 1

Prochaine partie: le lundi 7 décembre

18h30 - Les Iles vs Drogue

19h30 - Sciences vs Burns

10h30 - Génie 1 vs Sélect



Hockey inter-faculté

Résultats du 29 novembre et 1 décembre

Playboys	6	Cumming Infernos	5
Acabois	10	Rockers	3
Naturalistes	10	Fuckstones	4
Nord-Ouest	8	Aigles Noirs	6
Playboys	9	Acabois	7
Cumming Infernos	6	Éducation Physique	5
Pas Achallés	6	Sauveurs	4
Naturalistes	10	Individuels	5

Classements

Ligue Compétitive

	PJ	PG	PP	PN	BP	BC	Pem	Pts
Nord-Ouest	7	5	1	1	58	26	30	11
Playboys	6	5	1	0	59	32	48	10
Cumming Inf.	6	4	1	1	38	34	16	9
Éducation Ph.	6	4	2	0	41	17	42	8
Aigles Noirs	6	4	2	0	34	35	35	8
Acabois	7	3	3	1	54	40	40	7
Nordistes	5	1	4	0	15	42	37	2
Naturalistes	5	4	0	1	25	49	20	2
Sciences et Génie	5	1	4	0	12	50	20	2
Rockers	5	1	4	0	21	32	26	1
Administration	6	0	5	1	21	32	26	1

Ligue Compétitive (suite)

Compteurs

	B	A	Pts
Marc Laberge (Acad.)	14	11	25
Pierre Doiron (P.B.)	11	22	
Ronald Cormier (P.B.)	17	4	21
Jeanmot Cyr (N.O.)	13	7	20
Denis Lavoie (Ed. Ph.)	11	9	20
David Fyfe (N.O.)	13	7	20
/frabius/ cirmuer (B.O.)	11	9	20
Denis Caron (C.I.)	11	6	17

Ligue Gentilhomme

	PJ	PG	PP	PN	BP	BC	Pem	Pts
Pas Achallés	6	5	1	0	43	12	46	10
Sauveurs	6	5	1	0	32	19	22	10
Sournois	5	3	2	0	40	17	24	6
Naturalistes	6	3	3	0	36	29	26	6
Individuels	7	1	5	1	26	65	38	3
Fuckstones	6	0	5	1	17	52	26	1

Ligue Gentilhomme (suite)

Compteurs

Gary Fontaine (Nat.)

	B	A	Pts
Gary Fontaine (Nat.)	15	5	20
Denis Laplante (Nat.)	12	6	18
Denis Bourque (P.A.)	13	3	16
Serge April (Sour.)	10	6	16
Antoine Fréchet (Sauv.)	10	4	14
Gary Gallant (Ind.)	9	5	14
Robert Coriveau (Sour.)	6	14	

AU KACHO

De l'action au Kacho, en voulez-vous? En voilà!

Le Kacho a passé l'étape de l'ébauche de projets et passe à l'action, comme il le fait de puis près de deux mois en modifiant certains aspects ternis de sa structure physique. Nous allons faire l'acquisition d'un nouveau système de son d'une qualité et puissance sans précédent. Le besoin, comme tous et chacun le savait, se faisait pressant pour offrir une qualité sonore à notre respectable clientèle, ainsi donc d'ici peu vous pourrez apprécier ce minime changement tant les soirs de disco que les après-midi. Ce n'est pas tout; une salle de divertissement et de jeux sera bientôt annexée au Kacho. Dans cette salle,

vous y retrouverez les machines à boules, les jeux électroniques et des tables de billard et tout ceci dans une ambiance musicale. Cette salle permettra donc de soustraire de la grande salle les engins électriques, qui déplaçaient à certaines personnes, pour les regrouper dans un endroit prévu à cette fin.

Ensuite, on peindra le Kacho pour lui faire peu nerve et le rendre plus agréable. Résumons donc cette article; les mauvaises nouvelles proclamant la passivité du Kacho ont menti et nous n'avons pas encore trouvé de magicien capable d'évaporer les colonnes.

L'exécutif du Kacho

Nouveauté au Kacho

Ca vous surprend que le Kacho apporte des modifications à son installation physique? Le Kacho a donc inauguré une nouvelle entrée située sur le côté de l'édifice Tailion à la place de l'ancienne entrée par la banque.

Ce changement facilite l'accès au Kacho lors de grosses soirées et vous permettra de respirer un peu plus.

La porte habituelle sera condamnée à être close à perpétuité ainsi donc nous vous invitons à changer de poignée de porte et de vous laissez subjuguer par la splendeur de cette réalisation. En passant, cette étape dans les modifications au Kacho n'est que la première de nouveautés qui proposeront l'extase. Le début de la grosse machine, Le Kacho.

Kacho: Critique ou entreprise de démolition

Lors de la parution du dernier numéro du Front, nous avons eu droit, encore une fois, à une série de coups bas. Une magnifique série de critiques d'une éloquentie sans pareil, mais évidemment pour la plupart anonymes! Pourquoi anonymes? Peut-être que ces commentaires étaient trop destructifs pour que les auteurs eux-mêmes pussent s'identifier. Donc pourquoi les lecteurs devraient s'identifier à ses critiques. Nous sommes une fois de plus confrontés aux mêmes problèmes. Beaucoup de critiques, mais peu de ces critiques s'impliquent concrètement et positivement, même si ce ne serait que par des critiques personnelles.

On parle de la moindre occasion pour "Démolir" et oui "Démolir" toute organisation, en citant même des faits relatifs de trois ans, soit le déficit de la grosse machine en Acadie en 1979. Il serait bon d'évaluer à quel point ces individus sont consciencieux et quels sont leurs intérêts. Cette évaluation a été faite pour nous puisque les individus en question étaient absents à la réunion générale de la Fédération lorsque le point Kacho était à l'ordre du jour.

Pour en revenir à la source de ces critiques, il est vrai que l'exécutif a modifié quelque peu son orientation, mais sans pour autant changer sa vocation culturelle. Il faudrait analyser la situation et le pourquoi des choses! Or, il y a quelques mois, l'exécutif du Kacho se retrouvait dans le "trou" aussi bien financièrement que physiquement. Les raisons de cette situation, d'une part, la baisse de popularité du Kacho dû à cette atmosphère écrasante et étouffante, d'autre part de laisser aller depuis ces dernières années du secteur administratif. Qui aurait par la force des choses mis permis au secteur culturel de s'élever puisque le Kacho aurait été mort et enterré.

Donc des changements s'imposent pour régler la situation. Les alternatives furent premièrement de voir à la viabilité du Kacho, en limitant le nombre de spectacles qui sont parfois déficitaires, en offrant un service de jeux électroniques qui répondent à une demande, comme on a pu constater. Deuxièmement, après avoir arrivé à la viabilité de l'organisation, il fallait planifier des

changements majeurs pour regagner la popularité du Kacho. Ce qui se traduit par l'achat d'un système puisque celui qui est en place présentement est hors d'usage.

En définitive, il serait profitable pour tous d'analyser la situation le

plus objectivement possible avant de porter quelconque jugement irrationnel et de "Démolir" quelque organisation.

Yves Boire
Directeur aux affaires administratives
F. E. U. M.

Horaire de la semaine

Lundi soir:

Gros café étudiant où vous sont offerts tisanes, thé, café et succulentes pâtisseries.

Mercredi P.M.:

Taverne avec musique sur disques en compagnie de Christian Michaud.

Mercredi soir:

Soirée philosophique où les spirituels et les buveurs de bière aideront à faire passer l'examen quotidien.

Jeudi soir:

La démentielle disco new-wave du temps des fêtes. Le Père Noël s'annule à la foule accourue de tous les coins du campus pour y distribuer bonheur et paix. Happy-hour de 8h30 à 10h00. Aussi plein de fêtes des étoiles pour les petits lutins.

Vendredi P.M.:

Taverne avec musique sur disques.

Vendredi soir:

Soirée décente où l'on vous propose une musique sur disque "blues" avec maître Marc Déchéne qui ne manquera pas de vous divertir. Et puis les examens s'en viennent pour certains tandis que pour d'autres ils commencent, alors, on se prépare ou on fête la fin d'une session.

Samedi soir:

Jacques Foulon vous fera entendre les nouveautés jazz et progressives d'un monde musical qu'il connaît très bien et qu'il exploite de façon merveilleuse pour le plaisir de ses auditeurs(trices) et clients(es) du Kacho.

Dimanche soir:

Soirée Blues en compagnie de Denis Dumais.

Conférence

Invitation lancée à la population de l'Université de Moncton.

Le mercredi 9 décembre à 14h30 au Salon du Chancelier aura lieu une table ronde sur "La Convention d'orientation nationale des Académies" lancée par le département de Service Social.

Invités spéciaux:

Leon Thériault: Histoire des conventions antérieures, Critique personnelle.

Gastien Godin: Les États Généraux

Michel Blanchard: Révolution de '68

Maurice Rivest: Organisation de la C.O.N.A. de '79.

Michel Bastarache: Pouvoir Politique des Académies - Critique collective formulée à la C.O.N.A.

Le tout sera suivi par une période de questions... On se passe le mot et on y vient en grand nombre!

Horaire des employés du Kacho

S'il vous est impossible de travailler avec le bureau et aux postes indiqués, appelez Tom à 856-4587

	Lundi	Mardi	Mercredi p.m.	Mercredi soir	Jeudi	Vendredi p.m.	Vendredi soir	Samedi soir	Dimanche
Responsable de soirée	Dany		Gilles	Robert					
Guischet I			Loraine	Joan		Myriam R.	Sylvie F.	Carole W.	
Guischet II				GAGNE	MURGER				
Disc-Jockey			Daniel	Jean	James	Louise M.	Loraine G.	Danielle	Denis
Gargons et filles de 1 ^{re}		Nicole	Christiane	Denis C.	Yves	Christiane	Michel L.	Serge	
		Moreau		Pierre R.	LaPlante	Jean-Luc	Hélène	Comeau	
comptable	2 ^e			Pierre G.		handry			
Serveurs(es) de tables		Denis	Maryste B.	Suzanne R.	Sylvie L.	Gilles M.	Monique	Francine	
			LaPlante	KARL	Francine				

